

RÉSULTATS ANNUELS DE L'EXERCICE 2022/23

HAUSSE DES PRODUITS DES ACTIVITÉS¹ : +15% À 289,7 M€

EBE PROCHE DE L'ÉQUILIBRE : -1,8 M€ (15,9 M€ EN N-1)

RÉSULTAT NET: -99,0 M€ (-55,0 M€ EN N-1)

**REVENU ATTENDU DU 1^{ER} TRIMESTRE 2023/24²
SUPERIEUR A 120M€**

Lyon, le 25 octobre 2023 – 8h30

Le Conseil d'administration d'OL Groupe, réuni le 24 octobre 2023, a arrêté les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2023 (« exercice 2022/23 »)³.

Au 30 juin 2023, le total des produits des activités s'établit à 289,7 M€ (252,6 M€ au 30 juin 2022) en hausse de +15%, permettant au Groupe de constater un excédent brut d'exploitation proche de l'équilibre à -1,8 M€, contre 15,9 M€ au 30 juin 2022.

Un montant important de cessions de contrats joueurs a été réalisé au cours des mois de juillet et août 2023 (supérieur à 90 M€) et sera enregistré dans les produits des activités du 1^{er} trimestre de l'exercice 2023/2024.

OL Groupe a poursuivi la construction de la LDLC Arena, dont la mise en exploitation est prévue le 23 novembre 2023.

Sur le plan de l'actionariat et de la gouvernance, l'exercice a été marqué par la prise de contrôle de la Société par Eagle Football, contrôlée indirectement par John Textor, qui s'est déroulée le 19 décembre 2022 par voie d'achat d'un bloc majoritaire auprès d'actionnaires historiques de la Société (Pathé, IDG Capital et une grande partie de la participation d'Holnest) et par la souscription à une augmentation de capital de la Société pour un montant total de 86 M€ (83,3 M€ net de frais) ayant permis le renforcement des fonds propres. Le 5 mai 2023, le Conseil d'administration a nommé M. John Textor, Président du Conseil d'administration et Directeur général par *interim* de la Société, le 5 mai 2023, en remplacement de M. Jean-Michel Aulas⁴.

¹ Indicateur Alternatif de Performance (IAP) - Total des produits des activités comprend les produits des activités hors trading ainsi que les Produits de cessions de contrats joueurs.

² Non-audité, non-arrêté.

³ Les procédures d'audit sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2023 ont été effectuées par les commissaires aux comptes et les rapports relatifs à la certification des comptes sont en cours d'émission.

⁴ À la suite de mesures conservatoires prises de manière non-contradictoire par Holnest au cœur de l'été (voir CP du 31 août 2023), un contentieux est en cours la Société et Holnest au sujet du protocole transactionnel conclu dans le cadre de la cessation des fonctions de Jean-Michel Aulas au sein d'OL Groupe.

Lyon, 25/10/2023

1/ PRODUITS DES ACTIVITÉS ET RÉSULTATS

En M€ (du 1 ^{er} juillet au 30 juin)	30/06/23	30/06/22	Var en M€	Var en %
Produits des activités hors trading joueurs	199,1	160,5	38,7	+24%
Plus-values/cessions de joueurs	77,3	53,6	23,7	44%
<i>Produits de cessions de contrats joueurs</i>	<i>90,5</i>	<i>92,1</i>	<i>-1,6</i>	<i>-2%</i>
<i>Valeur résiduelle des joueurs cédés</i>	<i>-13,2</i>	<i>-38,6</i>	<i>25,3</i>	<i>-66%</i>
Total produits des activités (IAP*)	289,7	252,6	37,1	+15%
Achats consommés & charges externes	-113,2	-91,2	-22,0	-24%
Impôts, taxes et versements assimilés	-8,4	-7,5	-0,9	-11%
Charges de personnel	-156,7	-99,4	-57,3	-58%
Excédent brut d'exploitation	-1,8	15,9	-17,7	-
Dotations aux amortissements et provisions nettes	-62,0	-65,8	3,7	+6%
Autres produits et charges opérationnels courants	-12,5	8,7	-21,2	-
Résultat opérationnel	-76,3	-41,1	-35,2	-86%
Résultat financier	-22,8	-15,7	-7,1	-45%
Résultat avant impôt	-99,1	-56,8	-42,3	-74%
Charge d'impôt	1,3	1,8	-0,5	-29%
Quote-part de résultat net des entreprises associées	-1,1	0,0	-1,1	-
Résultat net de l'exercice	-99,0	-55,0	-44,0	-80%
Résultat revenant aux actionnaires de la société	-97,8	-54,1	-43,7	-81%

*IAP (Indicateur Alternatif de Performance) créé au 30 juin 2020 "Total des produits des activités", qui comprend les produits des activités hors trading ainsi que les produits de cessions de contrats joueurs

ACTIVITÉ DE L'EXERCICE 2022/23

Le total des produits des activités s'élève à 289,7 M€ contre 252,6 M€ en N-1, soit une progression de +37,1 M€ (+15%) (voir communiqué du 25 juillet 2023).

EBE: -1,8 M€ (+15,9 M€ en N-1)

Les achats et charges externes s'élèvent à 113,2 M€ contre 91,2 M€ en N-1, en hausse de +22,0 M€ (+24%) traduisant d'une part la croissance de l'activité (Events, Produits dérivés, etc.) et d'autre part, le contexte inflationniste global qui impacte les charges d'exploitation, notamment les charges d'électricité qui ont été multipliées par trois sur l'exercice. Les charges d'exploitation intègrent également des frais ponctuels liés à la réalisation de l'opération avec Eagle Football, pour un total de 5,9 M€.

Les frais de personnel s'établissent à 156,7 M€ contre 99,4 M€ au 30 juin 2022. En N-1, ils avaient bénéficié d'aides de l'URSSAF (en relation avec la crise sanitaire Covid) pour un montant de 42,8 M€, enregistré en diminution des charges. Retraité de l'aide URSSAF en N-1, les frais de personnel augmentent de +14,5 M€ (+10%), impactés principalement par les arrivées et prolongations de joueurs (Lacazette, Tolisso, Lovren, Lepenant, Caqueret, etc.), et dans une moindre mesure, par l'augmentation des effectifs moyens du Groupe ainsi que des revalorisations de salaires en relation avec l'inflation et la sortie de crise Covid.

RÉSULTAT NET

Le résultat net part du Groupe s'établit à -97,8 M€ (-54,1 M€ en N-1).

Au 30 juin 2023, les « Autres produits et charges opérationnels courant » s'élèvent à -12,5 M€, intégrant principalement l'indemnité de résiliation de la convention de prestations de service entre Holnest et OL Groupe

Lyon, 25/10/2023

(10 M€). En N-1, ils s'élevaient à 8,7 M€, enregistrant notamment des aides de l'État en relation avec la crise sanitaire.

Les amortissements et provisions nets s'établissent à 62,0 M€ (65,8 M€ en N-1). Les amortissements et provisions nets sur contrats joueurs s'élèvent à 41,2 M€ (46,3 M€ en N-1), intégrant une charge ponctuelle de 8,3 M€ relative à des amortissements complémentaires sur des contrats de joueurs cédés post-clôture.

Le résultat financier s'élève à -22,8 M€ (-15,7 M€ en N-1). La dégradation est liée notamment à l'impact des premiers intérêts du PGE 2 et de l'augmentation du taux Euribor (3 M€), aux intérêts sur la ligne RCF (0,8 M€) corrélés à l'augmentation du tirage moyen (31,4 M€ vs 0,5 M€ en N-1), aux charges sur des financements de créances (3,2 M€), aux intérêts du compte courant d'Eagle Football (1,2 M€). Au total, l'impact de la réalisation de l'opération avec Eagle Football est estimé à 3,2 M€ sur les charges financières de l'exercice.

2/ BILAN SIMPLIFIÉ* ET ENDETTEMENT

ACTIF (M€)	30/06 2023	30/06 2022	PASSIF (M€)	30/06 2023	30/06 2022
Contrats joueurs	53,3	73,3	Capitaux propres (y compris minoritaires) ³	105,4	78,1
Immobilisations corporelles ¹	444,3	384,0	Emprunts obligataires et bancaires infrastructures ⁴	114,2	160,5
Autres actifs immobilisés (y compris actifs détenus en vue de vente)	57,6	6,1	Autres emprunts et dettes financières ⁵	344,2	222,9
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	555,2	463,4	TOTAL DETTES FINANCIÈRES	458,5	383,4
Impôts différés	5,7	4,8	Provisions	3,0	2,7
Créances / contrats joueurs	22,9	40,2	Dettes sur contrats joueurs	44,2	55,8
Autres actifs ²	123,1	115,8	Autres passifs	29,8	21,8
Trésorerie	34,6	27,5	Dettes courantes	100,7	109,9
TOTAL ACTIF	741,5	651,6	TOTAL PASSIF	741,5	651,6

*présentation simplifiée, non conforme aux normes IFRS

¹ incluant impact IFRS 16

dont VNC stade	300,2	307,9
dont VNC centre d'entraînement	15,8	16,6
dont VNC centre de formation	8,1	9,2
dont VNC arena	113,1	44,8

dont VNC autres	7,2	5,5
² dont avance preneur CBI Arena	40,7	40,7

³ dont TSDI (hors frais de structuration)	10,5	10,5
⁴ dont OR (hors frais de structuration)	19,0	18,5

⁵ incluant impact IFRS 16		
dont dette RCF (hors frais de struct.)	52,0	0,0
dont dette PGE (hors frais de struct.)	149,2	169,0
dont dette CBI arena (hors frais de struct.)	104,5	42,9
dont avance actionnaire	22,2	0,0

Les capitaux propres (y compris intérêts minoritaires) bénéficient de l'augmentation de capital souscrite par Eagle Football en décembre 2022 (83,3 M€ net de frais) et sont impactés par un nouvel exercice fortement déficitaire. Ils s'établissent ainsi à 105,4 M€ (vs. 78,1 M€ au 30 juin 2022).

Au 30 juin 2023, les emprunts obligataires et bancaires Infrastructures reflètent le remboursement anticipé d'une partie de la dette long terme liée au stade pour un montant de 50 M€, conformément aux accords pris avec les prêteurs du Groupe dans le cadre de l'opération avec Eagle Football en décembre 2022 et s'élèvent à 114,2 M€ contre 160,5 M€ au 30 juin 2022.

L'augmentation des autres emprunts et dettes financières (+121,4 M€) est liée à la mise en place d'un compte courant d'actionnaire avec Eagle Football (+22,2 M€), au tirage sur la ligne RCF (52 M€ vs 0 en N-1), à l'augmentation de la dette CBI relative à l'Arena (+61,6 M€) en relation avec l'avancement des travaux.

Lyon, 25/10/2023

À l'inverse, les autres emprunts et dettes financières bénéficient des premiers remboursements de la dette PGE (-20 M€).

Les actifs nets liés aux contrats joueurs s'établissent à 53,3 M€ (73,3 M€ en N-1), reflétant les cessions de l'exercice (Lucas PAQUETA, Cenk OZKACAR), les acquisitions de contrats joueurs (Johann LEPENANT, Achraf LAAZIRI, Nicolas TAGLIAFICO, Saël KUMBEDI, Amin SAAR et Jeffinho), ainsi que les plans d'amortissements.

En parallèle, les dettes sur contrats joueurs s'élèvent à 44,2 M€ contre 55,8 M€ au 30 juin 2022 et les créances sur contrats joueurs s'établissent à 22,9 M€ contre 40,2 M€ en N-1. Ainsi, le solde net entre les dettes et les créances sur contrats joueurs a légèrement baissé pour s'établir à -21,2 M€ contre -15,7 M€ au 30 juin 2022.

Au 30 juin 2023, la valeur de marché de l'effectif professionnel masculin est estimée à 274 M€ (valeur OL basée sur Transfermarket et CIES), contre 269 M€ au 30 juin 2022, induisant un niveau de plus-values potentielles toujours élevé et estimé à plus de 220 M€ (près de 200 M€ au 30 juin 2022). La part des plus-values potentielles sur joueurs issus de l'Academy est encore en hausse et représente 68% du total des plus-values potentielles (62% en N-1).

Les immobilisations corporelles (incluant l'impact de la norme IFRS 16), principalement composées des infrastructures (stade, centre d'entraînement, centre de formation et Arena), s'élèvent à 444,3 M€ (384,0 M€ au 30 juin 2022). La variation est essentiellement liée à l'avancement des travaux de l'Arena, dont la livraison est prévue fin 2023.

Les autres actifs immobilisés (y compris actifs courants détenus en vue de la vente) sont en hausse de +51,5 M€ (57,6 M€ au 30 juin 2023 vs 6,1 M€ en N-1). Cette variation est liée notamment à la revalorisation des titres d'OL Reign dans la NWSL, effectuée dans le cadre de la cession d'OL Reign actuellement en cours.

La trésorerie globale (montant brut) s'établit à 34,5 M€ (27,3 M€ en N-1).

L'endettement net de trésorerie globale (hors dettes et créances contrats joueurs) s'élève à 383,1 M€ (315,1 M€ en N-1), reflétant la hausse de +121,5 M€ des autres dettes financières (détaillée plus avant) et la diminution des emprunts obligataires et bancaires infrastructures (notamment le remboursement partiel anticipé de la dette long terme stade de 50 M€).

L'endettement net de trésorerie (y compris créances et dettes nettes sur contrats joueurs) s'établit à 404,4 M€ contre 330,8 M€ en N-1.

Au 30 juin 2023, le Groupe a bénéficié d'un "covenant holiday" de la part de ses prêteurs.

3/ ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

L'offre publique d'achat simplifiée obligatoire (l'"**OPA**") déposée par Eagle Football s'est déroulée du 20 juillet au 2 août 2023 et a permis aux actionnaires minoritaires le souhaitant d'obtenir une liquidité au même prix que celui proposé par Eagle Football aux anciens actionnaires de référence de la Société (Pathé, IDG et Holnest), à savoir 3 € par action. À la suite de la réalisation de cette OPA le 4 août 2023, Eagle Football détient désormais 87,69% du capital de la Société (Holnest restant actionnaire à hauteur de 8,23%).

Sur le plan de la direction et de la gouvernance de la Société, à la suite de la nomination de John Textor en qualité de Président-Directeur général le 5 mai dernier, le Comité exécutif a été étoffé avec notamment l'arrivée de Santiago Cucci comme *Executive President* par intérim le 13 juillet dernier. Par ailleurs, le Conseil d'administration a été largement recomposé, avec plusieurs démissions et la cooptation de Mesdames Michele Kang, Bethel Gottlieb et Deborah Andrews en septembre 2023. Le Conseil d'administration est désormais composé de 12 membres, dont 5 indépendants. Les comités du Conseil ont été également recomposés.

Sur le plan sportif, le mercato d'été 2023 a été très actif (cf. détail en annexe), dans le respect de l'encadrement de la masse salariale et des indemnités de mutations, décidé par la DNCG début juillet 2023. Les cessions de contrats joueurs réalisées au cours des mois de juillet et août 2023 s'élèvent à plus de 90 M€.

Lyon, 25/10/2023

Fabio Grosso, ancien joueur international italien de l'OL, a été nommé le 16 septembre dernier, au poste d'entraîneur principal, après le départ de Laurent Blanc.

Le début de l'exercice 2023/2024 est également marqué par une importante activité « Events », avec le concert des Red Hot Chili Peppers (11 juillet 2023) ainsi que 5 matchs de la Coupe du Monde de Rugby au Groupama Stadium (en septembre et octobre 2023).

4/ PERSPECTIVES

Après les deux premiers versements (40 M€ au total) liés à l'opération LFP/CVC⁵, le Groupe devrait bénéficier de la 3^{ème} et dernière tranche de versements (50 M€) en 2023/2024, sous réserve de la réalisation des opérations à venir entre la LFP et CVC Capital Partners.

Par ailleurs, le Groupe travaille activement sur des opérations de refinancement de la majorité de son endettement existant⁶ ; les négociations avec plusieurs établissements financiers de premier plan sont très avancées. Le Groupe est confiant dans sa capacité à finaliser ce refinancement, d'une maturité longue, avant les échéances du 30 juin 2024.

Les travaux de construction de la LDLC Arena, portés actuellement à 100% par OL Groupe, sont en cours de finalisation. La mise en exploitation de la salle est prévue le 23 novembre prochain, avec une programmation déjà très étoffée, avec notamment 11 matchs d'Euroleague de basket de LDLC Asvel, ainsi que des spectacles et événements tels que ceux de Florence Foresti, Lomepal, Sting, Calogero, Shaka Ponk, Michel Sardou, Hoshi, Grand corps Malade, Slimane, Patrick Bruel, Alors On Danse, ERA, Molière Opéra Urbain, Starmania, Gims, etc.

Le Groupama Stadium dispose d'une programmation riche pour les mois à venir, avec notamment des grands concerts : Taylor Swift (2 & 3 juin 2024), Rammstein (15 juin 2024), Coldplay (22, 23 & 25 juin 2024) ainsi que des événements sportifs : le match de rugby France/Angleterre (16 mars 2024 - Tournoi des 6 Nations), un match de l'équipe de France de football (mars 2024), 11 matchs de football (masculins et féminins) dans le cadre des Jeux Olympiques de Paris 2024 (juillet et août 2024), les cérémonies d'ouverture et clôture de WorldSkills Lyon 2024 au Groupama Stadium et à la LDLC Arena (septembre 2024), ainsi que les 1/2 finales du TOP 14 (juin 2025).

Sur le plan sportif, l'ambition du club demeure une participation récurrente en Coupe d'Europe. Après un début de saison 23/24 difficile, le club souhaite se donner tous les moyens pour améliorer à court terme sa performance et se rapprocher des meilleurs du classement en championnat de France de Ligue 1.

L'opération de création par OL Groupe et Michele Kang d'une structure mondiale multi-équipes dédiée au football féminin, annoncée en mai dernier, devrait être réalisée prochainement sous réserve de la satisfaction des dernières conditions suspensives. Le Groupe devrait détenir 48%⁷ du capital social d'une nouvelle société (Kyniska Sports Group), auquel auront été apportés l'équipe féminine de l'Olympique Lyonnais et le Washington Spirit (équipe de la NWSL). La nouvelle organisation a pour objectif d'acquérir des clubs féminins supplémentaires dans d'autres pays.

Compte tenu de la future prise de participation indirecte du Groupe et de Michele Kang dans les clubs OL Reign et Washington Spirit, évoluant tous deux au sein de la ligue féminine américaine NWSL, OL Groupe travaille sur la cession de sa participation dans OL Reign afin d'éliminer tout futur conflit d'intérêts au sein de la NWSL et les pertes d'exploitation annuelles de cette entité.

⁵ Rappel : Consécutivement à la création de la filiale commerciale de la LFP et la prise de participation par le fonds d'investissement CVC Capital Partners dans ladite filiale en juillet 2022 (1,5 Md€ pour 13%), le collège de L1 et de L2 et le Conseil d'Administration de la LFP ont voté la répartition de 1,13 Md€ reversé aux clubs (fractionnée sur plusieurs exercices), dont une dotation totale de 90 M€ à recevoir pour l'Olympique Lyonnais.

⁶ Dettes « stade » et RCF (Revolving Credit Facility) qui ont pour échéance le 30 juin 2024, et PGE (Prêt Garanti par l'État) qui sont entrés en amortissement depuis début 2023

⁷ Sans droits de vote.

Lyon, 25/10/2023

5/ FEUILLE DE ROUTE STRATÉGIQUE

De manière générale, le Groupe compte se recentrer sur ses activités liées au football masculin et se désengager en tout ou partie de certains actifs non-essentiels, dont le produit de vente pourrait être utilisé pour investir dans la formation et le développement des jeunes joueurs et réduire la dette du Groupe.

En parallèle, OL Groupe envisage la possibilité de procéder à une cotation de ses titres aux États-Unis sur le New York Stock Exchange afin de bénéficier potentiellement d'une meilleure liquidité et valorisation (à l'issue d'une réorganisation préalable au terme de laquelle, les intérêts du groupe Eagle Football au sein de Palace Holdco UK Limited, SAF Botafogo et RWD Molenbeek Future SA, pourraient être transmis à OL Groupe qui deviendrait ainsi la société holding détenant les intérêts dans chacun des clubs de football au sein desquels le groupe Eagle Football détient des participations). Une telle cotation, si elle devait être réalisée, pourrait être annoncée au cours du 1^{er} semestre 2024.

Dans ce contexte, l'objectif de la Société est de développer ses moyens, en bénéficiant en particulier des ressources et des synergies (telles que les synergies opérationnelles entre les clubs de football susvisés et la société, notamment en ce qui concerne les transferts ou les prêts de joueurs entre ces clubs, et le partage des meilleures pratiques administratives et sportives), tout en conservant son identité, son patrimoine et sa communauté.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une stratégie globale visant à favoriser la collaboration entre les communautés et les clubs, à renforcer les positions concurrentielles et à améliorer l'expérience des supporters, avec le soutien d'un consortium d'investissement ayant une expérience significative dans la propriété, la gestion et le développement d'organisations sportives.

En lien avec cette stratégie globale, il est également envisagé d'élargir l'objet social de la Société et de changer sa dénomination sociale. Ces modifications seront soumises à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires lors de la prochaine réunion.

Compte tenu de la redéfinition de la stratégie du Groupe, incluant notamment des acquisitions et des cessions d'actifs envisagés, OL Groupe communiquera ultérieurement sur ses objectifs à moyen terme.

« Le présent document contient des indications sur les objectifs d'OL Groupe. L'attention du lecteur est attirée sur le fait que la réalisation de ces objectifs peut être affectée par des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats futurs, les performances et les réalisations d'OL Groupe soient significativement différents des objectifs formulés ou suggérés. Ces facteurs peuvent inclure les évolutions de la conjoncture économique et commerciale, de la réglementation, ainsi que des facteurs de risques détaillés dans le Rapport Financier Semestriel au 31/12/22 d'OL Groupe et dans le Document d'Enregistrement Universel 2022/23 à venir. »



Tél : +33 4 81 07 55 00

Fax : +33 4 81 07 45 65

Email : investisseurs@ol.fr

www.ol.fr

Euronext Paris - compartiment C

Indices : CAC Small - CAC Mid & Small - CAC All-Tradable
- CAC All-Share – CAC Consumer Discretionary

Code ISIN : FR0010428771

Reuters : OLG.PA

Bloomberg : OLG FP

ICB : 40501030 Services de loisirs

ANNEXES**RÉSULTATS SPORTIFS 2022/23**

	ÉQUIPE MASCULINE	ÉQUIPE FÉMININE
CHAMPIONNAT	7 ^{ème}	1 ^{ère}
EUROPE	-	CHAMPIONS LEAGUE 1/4 (contre Chelsea)
COUPE DE FRANCE	1/2 finale (contre Nantes)	Victoire (contre PSG)

MERCATO D'ÉTÉ 2023**Cessions (IFRS)**

Cenk OSKACAR à Valence (0,5 M€) – juin 23
Habib KEITA à Clermont (1,2 M€) – juillet 23
Thiago MENDES à Al Rayyan (4,0 M€) – juillet 23
Romain FAIVRE à Bournemouth (14,0 M€) – juillet 23
Abdoulaye NDIAYE à Troyes (3,0 M€) – juillet 23
Castello LUKEBA à Leipzig (30,0 M€) – août 23
Karl TOKO EKAMBI à Abha FC (1,5 M€) – août 23
Bradley BARCOLA au PSG (40,5 M€) – août 23

Acquisitions (IFRS)

Ibrahima FALL en provenance de Dakar Sacré Cœur (0,1 M€ - contrat de 3 ans)
Skelly ALVERO en provenance de Sochaux (4,4 M€ - contrat de 5 ans)
Clinton MATA en provenance de Bruges (5,8 M€ - contrat de 3 ans)
Jake O'BRIEN en provenance de Crystal Palace (1,3 M€ - contrat de 4 ans)
Paul AKOUOKOU en provenance du Betis Seville (3,6 M€ - contrat de 4 ans)

Prêts (sorties) jusqu'au 30 juin 2024

Sekou LEGA à Bastia
Florent SANCHEZ DA SILVA à Molenbeek
Amin SARR à Wolfsburg (prêt avec bonus 1 M€ + option d'achat 13 M€ + 0,5 M€ bonus maximum + 10%/plus-value)
Mathieu PATOUILLET à Sochaux
Irvyn LOMAMI au Stade Lavallois

Arrivées de joueurs libres

Mahamadou DIAWARA en provenance du PSG (contrat de 4 ans)
Ainsley MAITLAND-NILES en provenance d'Arsenal (contrat de 4 ans)

Mutations temporaires (arrivées) jusqu'au 30 juin 2024

Duje CALETA-CAR en provenance de Southampton (prêt de 1,54 M€ avec option d'achat de 3,6 M€ + 2 M€ bonus maximum + 15%/plus-value future)
Ernest NUAMAH en provenance de Molenbeek
Mama BALDE en provenance de Troyes (prêt 2 M€ avec option d'achat de 6 M€ + 0,5 M€ bonus maximum + 10%/plus-value future)
Diego MOREIRA en provenance de Chelsea (prêt de 2,8 M€)

Résiliations

Julian POLLERSBECK
Youssef KONE